



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

RG FFF
Article 160

**

Communiqués LPIFF

**

Dates de parution début
des Championnats

**

Modification RSG

**

Planning
Détections/Sélections

Procès-verbaux

Commission des Terrains
& Equipements

**

Commission des
Calendriers

Annexes

Horaires Officiels
Match

**

Catégorie d'âges

A Consulter sur Footclub

Néant

Début des Championnats Saison 2023/2024

Groupe de 12 = 23 & 24 Septembre 2023

Groupe de 10 «Séniors/CDM/Anciens» = 23 & 24 Septembre 2023

Groupe de 10 «Jeunes» = 07 Octobre 2023

Futsal D1 = 22 Septembre 2023

Retrouvez en annexe du journal :

- Dates de parution des dernières divisions + critères 2023

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

La FFF a changé notre système « Métier » pour la gestion des compétitions.

Quelques incohérences et soucis qui sont en cours de rectification.
Merci de vérifier que vos calendriers sont conformes.

Attention !

Dans cette nouvelle application, les rencontres ne s'affichent pas par journées mais par dates, bien suivre les dates calendaires pour les rencontres.

RAPPEL !!

ENGAGEMENTS COUPES VDM 94 CLUBS 2023/2024

Comment bien compléter votre dossier :

Imprimer la feuille des
« **ENGAGEMENT
COUPES VDM 2023** »,
la compléter et nous la
renvoyer par mail
(secretariat@districtvaldemarne.fff.fr)

ou par courrier (District du Val
de Marne de Football 131
boulevard des alliés 94500
Champigny/Marne).

Le montant total
(engagements Coupes +
Cotisation Obligatoire) sera
débité de votre compte club
FIN OCTOBRE 2023, après
vérification des
engagements).

**IMPORTANT !! Prendre
connaissance de la note
«INFORMATIONS 2023»**

LISTE DES CLUBS ENGAGES dans les dernières divisions des CHAMPIONNATS Seniors / U18 / U16 / U14 / Anciens

Liste au 25 Juillet 2023 (Liste complète en annexe du journal)

En cas d'avis contraire, prévenir le Secrétariat Du District Du Val-De-Marne
De Football
pour le 03 Septembre 2023

Sans courrier à cette date, nous considérerons que les équipes sont définitivement engagées.

Par ailleurs, les Clubs qui le désirent, peuvent encore engager des équipes dans ces catégories, prévenir le DISTRICT du VDM DE FOOTBALL par écrit pour le 03 Septembre 2023 au plus tard.

Edition N° 637 du Jeudi 31 Août 2023



**Egalement
Consultable sur
notre site
internet**

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

***Documents & * Procès-Verbaux**

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2023/2024

AOUT	31				
SEPTEMBRE	7	14	21	28	
OCTOBRE	5	12	19	26	
NOVEMBRE	2	9	16	23	30
DECEMBRE	7	14	21		
JANVIER	11	18	25		
FEVRIER	1	8	15	22	29
MARS	7	14	21	28	
AVRIL	4	11	18	25	
MAI	2	9	16	23	30
JUIN	6	13	20	27	
JUILLET	4	11	18		

TROPHEES « CHAMPIONS »

URGENT DERNIER RAPPEL !!

Les Clubs détenteurs des Trophées CHAMPIONNATS 2021/2022 sont invités à les retourner au District rapidement :

CDM

ANCIENS

U18

U16

U14

FUTSAL

SUPREMES BELIERS

CACHAN CO

IVRY US

FONTENAY US

ORLY AVS

KREMLIN BICETRE CS

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2023/2024

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2023 & 2024**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés

94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

INFO CLUBS

LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

PortailClubs : Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).

Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

RAPPEL IMPORTANT AUX CLUBS ET AUX ARBITRES SAISON 2023 & 2024

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison
Il est applicable dès la 1^{ère} journée de Championnat.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

Seniors D1, D2, D3

U16 D1, D2,

FUTSAL D1 et D2

Féminins D1

U14 D1

U18 D1, D2,

CDM D1

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant.

Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif

CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement (*) aux alentours du 20 Septembre 2023, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai (soit au total 9 prélèvements), le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue aux alentours du 25 de chaque mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2023).

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS

Pour ces matchs, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).

Engagements Dernières divisions

LISTE DES CLUBS ENGAGES dans les dernières divisions des CHAMPIONNATS Seniors / U18 / U16 / Féminines / Anciens

Liste au 1^{er} Septembre 2023

En cas d'avis contraire, prévenir le Secrétariat Du District Du Val-De-Marne De Football
Pour le 03 Septembre 2023

Sans courrier à cette date, nous considérerons que **les équipes sont définitivement engagées.**

Par ailleurs, les Clubs qui le désirent, peuvent encore engager des équipes dans ces catégories, prévenir le DISTRICT du VDM DE FOOTBALL par écrit pour le **03 Septembre 2023 au plus tard.**

SENIORS D4

VAL DE BIEVRE FC
ARCUEIL COM (2)
AS ZENAGA (2)
BANN'ZANMI
BOISSY F.C. (2)
BOISSY U.J.
CANNAVEROIS SFC
CRETEIL FC
ENT. SANTENY MANDRES
FC VITRY 94 ACADEMIE
GENTILLY AC (2)
HAY LES ROSES CA (2)
KREMLIN BICETRE CSA (2)
MIMOSA MADA SPORT
MOLDAVIE FC
OLYMP.CLUB IVRY (2)
PHARES. ZARZISSIEN
PORT. ACA CHAMPIGNY
ST MANDE FC (2)
THIAIS FC
TROPICAL A.C.
VAL DE FONTENAY AS
VAL-DE-BIEVRE FC (2)
(Dossier non clôturé)
VALENTON FA
VILLENEUVE AFC
VILLIERS ES (2)
Ent. Villejuif/Vers l'avant

ANCIENS D4

CRETEIL FA
FC D'ALFORTVILLE
GENERATION TAKTIK
GENTILLY AC
MANDRES FC
MELTING SPORT
MENUIBLAN AS
PHARE S. ZARZISSIEN
VILLENEUVOISE ANTILL
NEW TEAM VINCENNES
THIAIS FC (3)

FUTSAL D2

BOISSY UJ
BORDS DE MARNE FUTSAL
(2)
C NOUES
CHEVILLY LA RUE ELAN (2)
CHOISY LE ROI AS
CITOYEN DU MONDE (2)
LUSITANOS US
NOISEAU SS
RUNGIS US
VERS L'AVANT
VILLENEUVE ABLON US
VITRY ASC (2)
VITRY ASC (3)

U16 D4

ARCUEIL COM
BONNEUIL CSM (1)
BRY FC
CAUDACIENNES ES
CHAMPIGNY PORTUGAIS
CHARENTON CAP
FC D'ALFORTVILLE
GENTILLY AC
KREMLIN BICETRE CSA
LIMEIL BREVANNES AJ (2)
ORMESSON US
SAINT MANDE FC (2)
SFC CANNAVEROIS
SUCY FC
THIAIS FC (2)
VAL DE FONTENAY AS
VILLECRESNES US
VILLENEUVE ABLON US
VILLENEUVE AFC (2)
VITRY ES (3)

U18 D3

ALFORTVILEL FC 1
ALFORTVILLE FC 2
ARCUEIL COM
BOISSY FC
BRY FC
CAUDACIENNES ES
CHARENTON CAP (2)
CRETEIL UF
ECOLE PLESEENNE DE
Ent. Villejuif / Vers l'avant
LE PERREUX FRANCIL, (2)
LUSITANOS US (2)
MANDRES PERIGNY
MAROLLES FC
NOGENT FC
NOGENT FC (2)
ORMESSON US (2)
RUNGIS US (2)
THIAIS FC (2)
VAL DE FONTENAY AS
VILLECRESNES US
VITRY ES (2)
VITRY FC ACADEMIE

FEMININES D1

CHAMPIGNY FC 94
CHOISY AS
MAISONS ALFORT FC
CHEVILLY LARUE
ST MAUR LUSITANOS US
SUCY FC
VILLENEUVE AFC
VILLENEUVE ABLON US (2)
FONTENAY US
PORT. ACA CHAMPIGNY
THIAIS FC
VINCENNES CO
VILLEJUIF US
VITRY ES

+55 ANS

AMICALE CLUB 2000
APSAP MEDIBALLES
ARRIGHI AS
BOISSY FC
BONNEUIL CSM
BRY FC
CHAMPIGNY FC 94
CHARENTON CAP
CHEVILLY EL
ENT. FONTENAYSIENNE
FRESNES AAS
FR LE PERREUX
ORLY AC
VGA ST MAUR US

SUCY FC
THIAIS FC
VILLEJUIF US
VILLENEUVE ABLON US
VILLIERS ES

PROBLEMES ALTERNANCES

SENIORS D1

Villejuif US (*2 fois ensemble*)

SENIORS D2

Vers l'Avant 1&2

2 fois ensemble

U18

Charenton CAP 1&2

2 fois ensemble

Lusitanos US avec VGA ST

Maur US (U20)

3 fois ensemble

US Rungis (a&b)

3 fois ensemble

FC Saint Mandé (U18 &U16)

2 fois ensemble

U16 D1

Ormesson US (a&b) et

Rungis US (a&b)

2 fois ensemble

Orly AVS 2 *en même temps*

que U18 ou bien Orly AVS 1

et Orly AVS 2 *en même temps*

+45 ANS

Charenton CAP Anciens &

+45

2 fois ensemble

Desportiva Vimaranesse

2 fois avec Minhotos de

Braga



Dates de parution sur E-Foot 94 et Site Internet du District

Début des Championnats Dernières Divisions et Plateaux U6 à U13

SAISON 2023 & 2024

Catégories Divisions	Dates début des Compétitions	Dates de Parution
SENIORS (D4)	08.10.23	21.09.23
CDM (D1&D2)	08.10.23	21.09.23
ANCIENS (D4)	08.10.23	21.09.23
ANCIENS + 55 ANS	08.10.23	21.09.23
U18 (D3)	08.10.23	21.09.23
U16 (D4)	08.10.23	21.09.23
U12 & U13	<p><u>Brassage U11 à U13</u> A partir du 23 Septembre 2023</p> <p><u>Début des Critériums toutes catégories</u> A partir du 11 Novembre 2023</p>	<p><u>Critériums</u> = 20/10/23</p>
U10 & U11		
U8 & U9		
U6 & U7		
FEMININES (D1)		
FUTSAL (D2)	DEBUT OCTOBRE	21.09.23



DISTRICT 94 - Détections / Sélections / Concours INF 2023-2024

U13G INF			
Date	Horaire	Actions	Localité
10/23/2023	10h/12h-14h/16h	T1	PARC DU TREMBLAY
10/24/2023	10h/12h-14h/15h	T1	PARC DU TREMBLAY
10/25/2023	10h/12h-14h/15h	T1	PARC DU TREMBLAY
10/26/2023	10h/12h-14h/15h	T2	PARC DU TREMBLAY
10/27/2023	10h/12h-14h/15h	T2	PARC DU TREMBLAY
11/8/2023	14h/16h	Rattrapage	PARC DU TREMBLAY
11/15/2023	14h/18h	T3	PARC DU TREMBLAY
11/22/2023		Si besoin	PARC DU TREMBLAY

U13F INF			
Date	Horaire	Actions	Localité
11/22/2023	14h/16h	T1	PARC DU TREMBLAY
11/29/2023	14h/16h	T2	PARC DU TREMBLAY
12/6/2023	14h/16h	T3	PARC DU TREMBLAY

U14G			
Date	Horaire	Actions	Localité
12/13/2023	14h/16h-16h/18h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
1/17/2024	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
1/24/2024	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
1/31/2024	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
2/7/2024	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
2/14/2024	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
2/19/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
2/20/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
2/21/2024		INTERDISTRICT	PARC DU TREMBLAY

U14F			
Date	Horaire	Actions	Localité
10/4/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/11/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/18/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
11/8/2023	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
11/22/2023	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
12/6/2023	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
12/20/2023	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
1/17/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
1/24/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
1/31/2024	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
2/7/2024	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
2/14/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
2/16/2024		INTERDISTRICT	PARC DU TREMBLAY
2/28/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
3/13/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
3/27/2024	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
4/24/2024	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY

U15G			
Date	Horaire	Actions	Localité
9/27/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/4/2023	16h/18h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/11/2023	16h/18h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/18/2023	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
10/25/2023	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
10/30/2023	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
10/31/2023		INTERDISTRICT	PARC DU TREMBLAY

U15F			
Date	Horaire	Actions	Localité
9/27/2023	16h/18h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/4/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/11/2023	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
10/18/2023	16h/18h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
10/30/2023		INTERDISTRICT	PARC DU TREMBLAY

U16G			
Date	Horaire	Actions	Localité
9/27/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/4/2023	16h/18h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/11/2023	14h/16h	DETECTION	PARC DU TREMBLAY
10/18/2023	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
10/25/2023	14h/17h	AMICAL	PARC DU TREMBLAY
10/31/2023	14h/16h	Centre Perf	PARC DU TREMBLAY
11/2/2023		INTERDISTRICT	PARC DU TREMBLAY



Communiqués

Fin de saisie des demandes de licences pour la saison 2022/2023

Comme annoncé à la mi-mars, la **Ligue** a franchi le cap des **300 000 licencié(e)s**, ce qui la place au 11^{ème} rang des *Fédérations Sportives Nationales*. Pour se rapprocher voire dépasser la 10^{ème} Fédération Sportive (*la Fédération Française de Rugby*), il ne nous reste plus que quelques jours !

En effet, afin d'effectuer les paramétrages nécessaires au démarrage de la saison **2023/2024** dans les meilleures conditions, la F.F.F. ferme l'accès à la saisie des licences au titre de la saison 2022/2023 **le Dimanche 30 Avril prochain**.

Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus saisir de demandes de licences via **Footclubs**.

Demandes de licences 2023/2024 : Mise à jour des photos et des adresses mails

Afin de vous permettre de préparer la nouvelle saison dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de mettre à jour, dès à présent, les adresses mails de vos licenciés ainsi que leurs photos.

Concernant les photos, à partir du 1^{er} Mai prochain, vous pourrez renouveler, sur Footclubs, les photos de vos licenciés dont la durée de validité est à échéance à l'issue de la présente saison.

Comment savoir si une photo doit être renouvelée ? Sur la liste de vos licenciés figurant dans Footclubs (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, sera **signalé par un encadré rouge en face de son nom**. Lorsque vous vous positionnez sur cet encadré, la mention « **photo invalide** » apparaîtra ; il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

Pour rappel, la photographie est une pièce obligatoire pour toute demande de licence ; à défaut d'une photographie valide, la demande de licence sera donc refusée.

Concernant la mise à jour des adresses mails (ou la saisie de ces adresses), elle est nécessaire afin de préparer au mieux la mise en place au sein du club de la dématérialisation des demandes de licences.

Pourquoi ? La formulation de vos demandes de licences via la dématérialisation permet de réduire (i) la charge administrative du club (s'il y a toujours un travail de vérification des informations, le club n'a plus à scanner les documents de chacun de ces licenciés) et (ii) le temps de traitement par la Ligue de vos demandes de licence.

NB : à ce jour, sont concernées par la dématérialisation les demandes de licences « R » et « A » des joueurs, dirigeants, volontaires et arbitres.



Mouvements Clubs

Tableau récapitulatif des pièces demandées selon les types de mouvements clubs

DEMANDE D’AFFILIATION (Article 22 des RG FFF)	<ul style="list-style-type: none">- Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ)- Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (pas le récépissé de modification) ou la parution au Journal Officiel (disponible sur le site Internet du Journal officiel)- PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association)- Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football.
FUSION-CREATION (Article 39 des RG FFF)	<ul style="list-style-type: none">- Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ)- Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (<u>pas le récépissé de modification</u>)- PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association)- Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en <u>la pratique du football</u>.- PV de l’Assemblée générale de chacun des clubs qui fusionnent qui décide de sa dissolution
FUSION-ABSORPTION (Article 39 des RG FFF)	<ul style="list-style-type: none">-PV de l’Assemblée générale du club absorbé qui décide de son absorption (et par suite de sa dissolution)- PV de l’Assemblée Générale du club absorbant lors de laquelle il a acté la fusion-absorption
CHANGEMENT DE TITRE (Article 36 des RG FFF)	Récépissé de déclaration de modification en Préfecture
DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM SUITE A UNE SORTIE D’UN CLUB OMNISPORT	PV d’AG du club omnisport qui autorise la section football à prendre son indépendance + récépissé de création en Préfecture



Licences

En application des dispositions de l'article 8 du Règlement Sportif Général de la Ligue, la présentation des licences s'effectue comme suit :

Support de la feuille de match	Modalités de présentations des licences
Tablette (F.M.I)	De manière dématérialisée, sur la tablette du club recevant
Papier	De manière dématérialisée, sur Footclubs Compagnon OU Au format papier, à l'aide de la liste des licenciés du club comportant leur photographie (<i>document imprimé depuis Footclubs et dont se saisit l'arbitre</i>)

A défaut de présenter sa licence via Footclubs Compagnon ou la liste des licenciés du club, le joueur devra présenter :

- ◇ Une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné
- +
- ◇ La demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

NB : une demande de licence, en ce qui concerne la partie relative au contrôle médical, est considérée comme dûment complétée dans les conditions de l'article 70 sus-visé :

- ◇ Soit par l'attestation d'avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé (*ex : les joueurs renouvelant dans leur club ou ayant changé de club*)
- ◇ Soit par le certificat médical figurant sur la demande de licence (*pour les joueurs non licenciés F.F.F. la saison dernière ou pour ceux dont la durée de validité du précédent certificat médical est expiré*)

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023

CALENDRIER SAISON 23-24



AOÛT

26 WASQUEHAL

OCTOBRE

07 COLMAR
21 FLEURY

DÉCEMBRE

02 HAGUENAU
16 FEIGNIES A.

FÉVRIER

03 SAINT-QUENTIN
17 FURIANI
24 BOURG-EN-BRESSE

AVRIL

06 FC 93
13 MÂCON
20 HAGUENAU
27 FEIGNIES A.

SEPTEMBRE

02 AUXERRE II
09 SAINT-QUENTIN
16 FURIANI
23 BOURG-EN-BRESSE

NOVEMBRE

04 BESANÇON
11 FC 93
25 MÂCON

JANVIER

13 BIESHEIM
20 AUXERRE II

MARS

09 COLMAR
16 FLEURY
23 BESANÇON

MAI

11 BIESHEIM
18 WASQUEHAL

VIVRE ENSEMBLE NOTRE PASSION



Tous en Bleu pour l'USCL !



NATIONAL 2
FFF

Vous êtes éducateur ou responsable dans un club sportif du Val-de-Marne et vous souhaitez soutenir le club de football représentant du département en National 2 avec vos joueurs licenciés ?

C'est très simple ! Remplissez ce formulaire et retournez-le à l'USCL par mail (cf : coordonnées ci-dessous).

Venez encourager le club de l'Île-de-France et profiter d'un football de qualité et d'une ambiance conviviale en tribune !

L'USCL vous invite !

Match souhaité	USCL -
Date du match	
Nom du club + Ville + Discipline Sportive	
Catégorie d'âge comprise entre 6 et 16 ans	
Responsable pour le groupe présent le soir du match + téléphone + mail	
Nombre de places enfants souhaitées	
Nombre de places adultes souhaitées	

Formulaire à renvoyer par mail : actions@uscl.fr
(un mail de confirmation vous sera envoyé au plus tard la veille de la rencontre)



Vivre Ensemble Notre Passion

Procès-Verbaux



COMMISSION DEPARTEMENTAL des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion (Restreinte) - N°1 du 31/08/2023

* * * *

E-mail de la ville de Maisons Alfort, concernant une demande d'homologation pour les terrains synthétiques des stades de Cubizolles et des Juilliottes.

La CTDIS du Val de Marne transmet le dossier à la CRTIS pour suite à donner.

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion di 31 août 2023 Aout 2023

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2023 / 202 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

« CALENDRIERS » 2023 & 2024

RAPPEL :

Composition des groupes, calendriers consultables sur le site internet du District et sur Foot Club.

- 🏆 Seniors D1 : 1 Groupe de 12
- 🏆 Seniors D2 : 2 Groupes de 12
- 🏆 Seniors D3 : 2 Groupes de 10
- 🏆 U18 D1 et D2 : Groupes de 10
- 🏆 U16 D1, D2 et D3 : Groupes de 10
- 🏆 U14 D1 et Phase de brassage : Groupes de 10
- 🏆 Futsal D1 : 1 Groupe de 10
- 🏆 CDM D1 : 1 Groupe de 12
- 🏆 Anciens D1 : 1 Groupe de 12
- 🏆 Anciens D2 : 1 Groupe de 11 et 1 groupe de 12
- 🏆 **Montée de PORTUGAIS DE VITRY 11 de D3 en D2 Poule B**
- 🏆 Anciens D3 : 2 Groupes de 10
- 🏆 Anciens + 45 Ans : 2 Groupes de 12 et 1 groupe de 10

1-Attention !

Certaines dates des calendriers sont positionnées sur le début **et/ou** la fin des vacances scolaires.

Si accord des deux clubs, possibilité de jouer avant les dates, pensez à anticiper les demandes.

2-Début des Championnats

Groupe de 12 = 23 & 24 septembre 2023

Groupe de 10 «Séniors/CDM/Anciens» = 23 & 24 Septembre 2023

Groupe de 10 «Jeunes» = 07 Octobre 2023

Futsal D1 = 22 Septembre 2023

Sauf pour les dernières divisions vois les dates prévues dans le tableau diffusé sur le journal numérique.

ANNEXES



HOMMES			NAISSANCE	FEMMES		
CATEGORIE	PRATIQUES			CATEGORIE	PRATIQUE	
SENIORS	Licence Seniors	Championnat Foot à 11	2003	SENIORS F	Licence U20F	Championnat Foot à 11
U20	Licence U20	Championnat Foot à 11	2004			
	Licence U19	Championnat Foot à 11	2005			
U18	Licence U18	Championnat Foot à 11	2006	U18F	Licence U18F	Championnat Départemental et régional Foot à 7 ou à 11
	Licence U17	Championnat Foot à 11	2007			
U16	Licence U16	Championnat Foot à 11	2008			
	Licence U15	Championnat Foot à 11	2009			
U14	Licence U14	Championnat Foot à 11	2010	U13F	Licence U13F	Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U13	Championnat Foot à 11	2011			
U13	Licence U13	Critérium Foot à 8 (14 dates)	2011			
	Licence U12	Critérium Foot à 8 (14 dates)	2012			
U11	Licence U11	Critérium Foot à 8 (14 dates)	2013	U11F	Licence U11F	Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U10	Critérium Foot à 8 (14 dates)	2014			
U9 DEBUTANTS	Licence U9	Plateaux Foot à 5 (14 dates)	2015	U9F DEBUTANTES	Licence U9F	Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U8	Plateaux Foot à 5 (14 dates)	2016			
U7 DEBUTANTS	Licence U7	Plateaux Foot à 3, 4 ou 5 (9 dates)	2017	U7F DEBUTANTES	Licence U7F	Mixité Garçon
	Licence U6		2018			
	Licence U6		2019			

HORAIRE OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2023 & 2024



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	14h00 & 15h00
U10/U11	10h00 & 11h00
U8/U9	09h30
U6/U7	11h00